

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 92 (1909)

Vereinsnachrichten: Fribourg

Autor: Girard, R. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg.

La Commission cantonale s'est occupée de questions intéressant la Suisse entière, comme la *protection de la flore* et la création de *réserves forestières*, questions soumises à l'examen des délégations régionales par la Commission centrale. M. le professeur *Musy*, qui dans notre Commission est spécialement chargé de la zoologie, a bien voulu quand même rédiger un mémoire sur les mesures à prendre pour sauvegarder la *flore des marais*, question qui doit intéresser également les botanistes et les amis du paysage. Ce mémoire a été transmis au Président central.

Mais notre activité a porté surtout sur des questions d'intérêt local: Nous avons décidé, et en partie accompli déjà, l'acquisition pour notre Musée cantonal de plusieurs parmi les *blocs erratiques* les plus remarquables de notre territoire: la Pierre fortscha, la Pierre du Mariage, le Bloc Agassiz (au Vully) et les grands blocs de Palézieux. Nous avons suivi de très près deux projets industriels qui peuvent être réalisés sans dommage sensible pour le paysage, si seulement on se préoccupe de ce côté de la question. C'est l'établissement d'un *chemin de fer du Moléson* et la création d'un *lac-réservoir* au haut de la vallée du *Gros Mont*. Dans l'un et l'autre cas, notre président a trouvé auprès de M. le Directeur des Travaux publics et des Ingénieurs de son service un accueil très aimable, prouvant que notre mission est comprise et facilitant beaucoup notre tâche. Notre président a pu accompagner dans leur vision locale les Commissions fédérales chargées d'examiner les projets du Moléson et a reçu la promesse d'être invité de même à la vision locale du Gros Mont, si une telle a lieu.

Enfin, le soussigné s'était rendu à Paris, à la fin de mai, pour prendre part au *Premier congrès international pour la défense des paysages*; mais on sait que ce congrès dut être ajourné, faute d'une participation suffisante.

Nous avons eu le regret de perdre un collaborateur précieux dans la personne de M. le Prof. Dr. *Savoy*, chargé de la partie botanique, et à qui des occupations de plus en plus multipliées ainsi que de fréquents séjours au dehors ne permettaient plus de suivre nos travaux avec la ponctualité qu'il aime à mettre en toutes choses. Il est remplacé, dans le sein de notre Commission, par M. l'inspecteur cantonal en chef des Forêts, *Paul Barras*, dont la place d'ailleurs était toute marquée au milieu de nous.

Fribourg, 21. juillet 1909.

Le président de la Commission cantonale,

R. de Girard.